

A retenir

Flavescence dorée	Au 31 mars, arrachage de toutes les souches présentant des symptômes en 2016
--------------------------	---

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « début gonflement des bourgeons à l'intérieur des écailles » (stade 02 ou BBCH 01) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade E ou 09 ou BBCH 12-13) sur parcelles précoces en secteurs précoces.

Quelques rares parcelles (Chardonnays et Muscats) très précoces en secteur précoce présentent des stades « 5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles » (stade F ou 12 ou BBCH 53).

EXCORIOSE

Vignoble régional

Symptômes à repérer : base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses. Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourrent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.



Excoriations et pycnides



Excoriation sévère

Directeur de publication :

Denis Carretier

Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture

Occitanie

BP 22107

31321 Castanet Tolosan

05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-

Delay, Fabrice Guillois,

Emilie Teyssot,

Laure Laguarigue, Christel

Chevrier

Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe

Guide des Vignobles Rhône-

-Méditerranée

Attention

La seule présence de bois blancs, assez répandue sur Grenache notamment, n'est pas le seul indicateur d'excoriose. Ce blanchiment est également la conséquence d'une mise en réserve insuffisante et de la colonisation des bois par des champignons saprophytes.

Aude

Les niveaux de dégâts (symptômes liés aux contaminations du printemps 2016) sont très variables d'une parcelle à l'autre. On observe, en toutes zones, des parcelles dont plus de 30 % des coursons sont affectés. Ponctuellement les niveaux d'attaque peuvent atteindre 100 % de coursons sur cépages sensibles (Grenache notamment).

Gard

De nombreuses parcelles sont sans symptôme ou en présentent de très rares (moins d'1 courson touché sur 10 souches). Très ponctuellement nous avons détecté, notamment sur Grenache, des parcelles où les symptômes sont présents dans toutes les souches. L'épisode pluvieux de la semaine dernière a généré des contaminations sur les parcelles présentant régulièrement des excoriations et réceptives au moment des pluies à partir stade dominant « pointe verte de la pousse visible » (stade C ou 05 ou BBCH 09).

Hérault

Les observations des symptômes dans les parcelles de référence concernées par la maladie indiquent toujours une fréquence de ceps atteints égale à supérieure à celle de l'an passé. Elles sont, tout comme les intensités, très variables d'une parcelle à l'autre et selon les cépages.

Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes sont observés sur les parcelles de suivis avec des intensités faibles.

TORDEUSE DE LA GRAPPE

Vignoble régional

Les capsules doivent être posées, si ce n'est pas déjà fait et le suivi des pièges réalisé.

Technique alternative : la confusion sexuelle peut être mise en place dès le début du vol.

Aude et Pyrénées Orientales

Le vol de 1^{ère} génération n'a pas encore débuté. Les 1^{ères} captures d'eudémis devraient être enregistrées en zones précoces dans les tous prochains jours.

Hérault

Les 1^{ères} captures d'eudémis sont observées. Le vol n'est pas généralisé à l'ensemble du département. Des captures parfois importantes d'eulia sont notées localement.

FLAVESCENCE DOREE

Vignoble Régional

Au 31 mars, il est obligatoire par arrêté national, d'avoir arraché toutes :

- les parcelles atteintes à plus de 20 %,
- les souches qui présentent des symptômes, même partiels, y compris les ceps isolés.

Toutes autres opérations (recépage, taille des rameaux malades) **sont à proscrire** car elles maintiennent la maladie dans le cep. Elles contribuent à entretenir la maladie dans la parcelle et à la disséminer.

Il est de la responsabilité de chaque exploitant d'arracher, si ce n'est pas déjà réalisé, tous les foyers et ceps isolés repérés et marqués durant la campagne 2016.

BLACK ROT

Vignoble régional

L'épisode pluvieux du 23 au 25 mars peut avoir engendré des contaminations primaires.

Mesures prophylactiques

L'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

Hérault

Il convient de repérer les parcelles touchées en 2016 et/ou 2015 (feuilles et grappes) avec des pertes de récolte.

Sur toutes ces parcelles, un fort inoculum peut être présent notamment sous forme de « momies », grappes sèches présentant des grains séchés de coloration noire-bleutée (périthèces visibles). En cas de circonstances favorisantes (pluie ou humectation prolongée), ces périthèces généreront les contaminations primaires en présence de végétation réceptive. Ces conditions pouvaient être localement réunies lors des pluies du 23 au 25 mars.

MILDIOU

Vignoble régional

Les épisodes pluvieux de la période du 23 au 25 mars peuvent avoir été source de contamination dans le cas de parcelles de vignes réceptives (présence de végétation suffisante) et de conditions climatiques favorables (températures...).

Hérault

Rappel : lors d'inondations automnales, la formation d'inoculum est plus importante. Sa conservation se fait même parfois directement sur les souches, notamment dans le cas des vignes limonnées. En cas de circonstances favorisantes et en présence de végétation réceptive, des contaminations primaires pourront avoir lieu.

Cas très particulier des parcelles submergées par les fleuves Aude, Hérault et certains de leurs affluents lors des épisodes orageux de l'automne 2016 (13 et 14 octobre) et hiver 2016-2017 (27 janvier, 13 et 14 février) : il convient de repérer ces parcelles.

OIDIUM

Vignoble régional

Il n'est observé pas à ce jour de symptôme drapeau.

ACARIENS

Hérault

Dans les parcelles de référence, seuls des acariens utiles (typhlodromes) sont, pour l'instant, observés.

ACCIDENT CLIMATIQUE : grêle

Hérault

Le 23 mars, un épisode de grêle touche les unités agroclimatiques du Biterrois ; de la Vallée de l'Orb-Lodévois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais et du Nord Montpelliérais. Des dégâts sur bourgeons sont localement observés dans certaines communes.

RAVAGEURS SECONDAIRES

Aude

On observe sur quelques rares parcelles des dégâts de mange-bourgeons. Sur les parcelles concernées, les niveaux d'attaque, bien qu'en augmentation, restent faibles (moins de 1 bourgeon détruit /100 observé).

La présence d'escargots est signalée avec parfois des populations importantes.

Hérault

Des dégâts non préjudiciables d'escargots et de « mange bourgeons » sont très localement visibles.

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, Cave d'Ouveillan, CAVALE, CAPL, Ets Perret, Ets Peris, JEEM, Ets Touchat.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.